L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 7 OCTOBRE 1871. 7me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & BENET, PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 7 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour Vos Comptes, voir Cet Annonces.

Par le Shériff, à midi, à la Bourse des Négociants et des Importateurs, rue Royale.—Un terrain situé dans la Quatrième District, situé à la rue Prytania, avec les bâtisses qui y trouvent.

Par Reg. Tourné, à la Bourse des Négociants et des Exacteurs, rue Royale, entre Dauphine et Bienville.—Une étendue de terre comprenant 137 arpents de superficie, située entre la rue Desgoutés et le Bayou St-Jean.

Par S. Guinault, encanteur, Levées et Melpomène, près du Marché Kohl, une voiture.

Par E. Roger & Co., à bonne vieille d'encan, rue de la Vieille Levée — 200 Unions et 50 malles de hamacs.

Par Vincent & Co., aux Mes. et en 64 de la rue de la Bourse.—Meubles variés de chambre et d'autre, lingerie de monsieur, malles, valises et parapluies.

Par R. M. Montgomery, à la salle d'encan, 49 rue du Camp.—Vente régulière de meubles.

Par Maurice Barnett, sur la façade de la Bourse, de St-Louis, rue St-Louis, entre Royale et Chartres.—Vente régulière de meubles.

Par G. Vaissen, No 16 rue Nachez—Jambons épaules, porc, beurr, conserves, etc.

ATTENTION!

Propriété magnifique à Pecans par le shériff.

Nous appelons l'attention publique sur la vente à l'encan qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Exacteurs, rue Royale, par le shériff en chef, d'un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés rue Prytania, entre celles Marais et Jacob, quatrième District.

Voir nos annonces.

Faites imprimer vos Factures, Circulaires, etc., et faites faire vos reliures au Pelican Printing Office," 112 et 114, rue Favrdau.

THEATRES

Aujourd'hui, Samedi.

ACADEMIE.—A midi et le soir—Minstrels de Hart, Ryman et Barney.

ST. CHARLES.—Grand succès de la troupe LEDERER.

La Situation Politique en Louisiane.

La situation politique en Louisiane est compliquée et présente une alternative si peu encourageante, qu'il est difficile au journaliste impartial, qui n'a en vue que l'intérêt public, de donner des conseils à la population.

Il est avéré, aujourd'hui, que la rupture entre le gouverneur Warmoth, qui constitue à lui seul un parti, et le clan du lieutenant-gouverneur, soutenu par l'administration fédérale, est définitive. Les délégués du gouverneur n'ont pas réussi à obtenir du Président, les révocations des fonctionnaires fédéraux en Louisiane, et M. Warmoth a échoué dans une tentative qu'il a faite pour se réconcilier avec ces derniers.

La guerre continue donc entre les deux factions rivales qui cherchent, chacune de leur côté, à s'assurer des auxiliaires en prévision du combat décisif qui se livrera, dans la Législature, sur le terrain de la mise en accusation du gouverneur. C'est naturellement dans le camp des conservateurs que MM. Warmoth et Dunn cherchent des alliés et nous assistons à ce singulier spectacle, de voir des gens qui, depuis trois ans, sont opprimés, spoliés, ruinés, sans merci et sans vergogne, nous tendre, aujourd'hui qu'ils sont divisés, exactement le même langage.

Chacune des deux factions rejette sur l'autre la responsabilité du mal qui a été accompli et demande aux conservateurs leur assistance pour renverser la rivale. M. Warmoth fait plaider, par son organe ordinaire, qu'il a été calomnié, et qu'il est tout disposé à réparer, autant qu'il sera en son pouvoir, le mal dont il a été cause qu'indirectement complice. Il négocie, en dessous main, avec quelques chefs influents du parti démocrate, et il fait mettre en avant l'idée d'un tiers parti dont l'unique objet serait la réforme des abus à l'aide de l'influence puissante dont il peut disposer, grâce à l'arsenal formidable de pouvoirs extraordinaires dont il a été investi.

De son côté, le parti Dunn qui le parti Grant (car c'est tout un) espère se concilier la faveur et l'appui des conservateurs en promettant de faire justice de M. Warmoth, qui jusqu'ici aurait le rôle de bouc émissaire et serait sacrifié comme chargé de toutes les iniquités du parti radical.

Ainsi, des deux côtés, ce ne sont que bonnes intentions et offres de compromis. Nous sommes peu disposés, en nous rappelant le passé et en jetant un regard sur le présent à nous payer des bonnes intentions de messieurs les radicaux. Quant à ces compromis, il ne sont pas encore démontré que nous en soyons réduits à la dernière extrémité de faire alliance avec une des factions radicales, et, si nous en venons là, nous pensons qu'il serait sage de se traiter que sur la base de l'donnant donnant. Autrement, il vaudrait mieux laisser nos ennemis à vider entr'eux leur querelle et nous tenir prêts à intervenir pour profiter des circonstances.

Nous pouvons nous demander, en effet, ce qui nous reviendrait si nous aidions le parti de la Banane à donner à M. Grant les votes électoraux de la Louisiane, et la place de premier ministre à M. Dunn, ou bien nous travaillons à la réélection de M. Warmoth ou à la nomination de quelque des Etats-Unis? Pour nous déterminer à un rôle qui n'aurait rien de glorieux, il faudrait que nous fussions doublement sûrs d'en retirer les avantages positifs et incontestables, et ces avantages nous ne nous apercevons pas bien clairement.

Supposons que, grâce au concours des démocrates de la législature, le gouverneur Warmoth soit mis en accusation, jugé et déposé. M. Dunn devient, par le fait, gouverneur de la Louisiane. Sera-t-il maître de la situation et, s'il a fait des promesses aux conservateurs, pourra-t-il les tenir? D'une part, il est engagé à faire rendre justice à l'Etat; c'est là la condition de l'appui qu'il a été prêt à payer à l'administration. De l'autre, il a des engagements envers son propre parti qui l'obligeront à donner les places à des gens de couleur et à soutenir la candidature des hommes de sa race. Ensuite, voulût-il vaincre la balance et se montrer impartial, il se trouvera sous le contrôle de la législature dont nous connaissons la composition. Quelle confiance pouvons nous avoir dans ces législateurs de hasard qui ont vendu leurs votes à qui a voulu les acheter?! Qui nous dit qu'ils ne continueront pas, après avoir déposé M. Warmoth, à trafiquer de leur pouvoir législatif au profit des agioteurs. Ceux qui ont eu que la plus petite part du gâteau, seront ils pas tentés, après avoir écarté ceux qui ont vendu les gros morceaux, de se mettre au lieu et place de ceux-ci et de battre monnaie, exclusivement à leur profit cette fois, avec le droit de faire des lois!

Ce sont des questions qui méritent n'être pesées très sérieusement, tout aussi bien que celles que présente le revers de la médaille.

Supposons nous, en effet, un accord entre les démocrates et le gouverneur Warmoth, dans le but de protéger ce dernier contre la fureur vengeresse de ses adversaires. Ne voit-on pas, tout d'abord, que les démocrates effrontément par cela même les hostilités et les abus qui ont rendu l'administration depuis trois ans, qu'ils se montrent ainsi en contradiction avec eux-mêmes. Mais en laissant de côté cette considération qui a, cependant, un son poids, quelles garanties offrira M. Warmouth pour sa conduite future? Il désavoue qu'une fois délivré de la menace d'une mise en accusation, il ne cherchera pas à faire un pacte avec Grant à remettre nous en bannière les radicaux dissidents, à part quelques chefs qui seront sacrifiés. Maintes fois le gouverneur Warmoth a fait de belles promesses, a désavoué la vénalité et la corruption, mais il n'en a pas moins continué à suivre la même détestable et à s'entourer toujours au moins de la plus grandes spécialistes en dilapidation de la fortune publique.

Le parti conservateur, c'est-à-dire le parti des honnêtes gens, des propriétaires de toutes les classes, a beaucoup souffert et il peut encore à souffrir encore beaucoup si la justice n'est pas prochaine; comme nous l'avons déjà dit, en présence de la position actuelle est telle qu'il ne peut prendre à la politique générale qu'un bien médiocre intérêt. Sa préoccupation principale doit être de s'affranchir d'un régime qui, loin d'offrir la moindre protection aux personnes et aux propriétés, opprime et accable la population sous le fardeau d'impôts écrasants. Il doit se concerter sur les moyens de réaliser à cet affranchissement, et voir s'il ne lui est pas possible de réunir selon rien abandonner de son indépendance et de ses principes. S'il arrive à la conviction de cette impossibilité, il lui restera à s'abstenir et à protester que d'accomplir pour lui ne sont que probabilités, il ne convient pas moins qu'il s'abstienne à souffrir passivement en surveillant les événements jusqu'à ce qu'il puisse saisir l'occasion favorable de reprendre possession de son gouvernement.

Petite Chronique Théatrale.

En parcourant les journaux parisiens, apportés par les dernières malles, nous y avons trouvé divers renseignements concernant des artistes qui ont appartenu à notre scène. Ces renseignements, nous nous faisons un plaisir de les communiquer au public dilettante, dans la pensée qu'il les lira avec intérêt.

Mlle Hasselman, première chanteuse légère, est engagée au Théâtre Royal de la Monnaie, à Bruxelles. Mlle d'Estelberg vient de débuter sur la même théâtre dans le rôle d'Azucena, du Trouvère.

M. Kettan se prépare à chanter sur la scène de l'Opéra-Comique, le rôle de Mengy du *Pré-aux-Clercs*.

M. Castelmary, dont nous avons annoncé le brillant engagement à Trieste, a débuté dans cette ville. Le *Paris-Journal* nous donne sur cet artiste les renseignements suivants :

M. Castelmary, dont M. Halanzier se préoccupait ces jours derniers pour la reprise projetée d'*Hamlet*,—car il n'y a pas de petits rôles à l'Opéra de Paris,—chante en ce moment le cardinal de la Reine, à Trieste, avec Mlle Krauss. Comme tant d'autres artistes, M. Castelmary, l'époque de la fermeture de l'Opéra de Paris, a accepté un engagement à l'étranger; il n'est fait ensuite à la Nouvelle-Orléans, puis à New-York et à Boston, tenté ce dernier qu'en français. Son succès, dans le Méphistophélès de *Faust*, lui a donné l'idée d'aller traduire le chant Italien à Milan, tout comme vient de le faire le ténor Achard, et la voici première basse à Trieste.

M. Depassio, première basse, va tenir à l'Opéra l'emploi de M. Belval. M. Depassio serait doublé, dit-on, par un jeune dilettante qui a débuté avec quelque succès au département du Nord.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Perrin, l'ancien directeur de l'Opéra-Comique, qui a succombé à Paris, le 9 septembre, à une maladie de foie. M. Perrin était âgé de 71 ans.

Voici le tableau de la troupe qui était imposée à M. Perrin :

Ténors	11
Barytons	7
Basses	6
Soprani	11
Contralti	4
Total	49

A ces 49 artistes, il faut ajouter 90 choristes hommes et femmes, 30 comparses, 12 figurants, 2 écuyers et 93 musiciens à l'orchestre.

M. Halanzier pourra-t-il nous donner tout cela pour 800,000 fr.?

On prétend qu'il fermera pendant l'été. Mais alors, que devient cet ensemble admirable, cette troupe si parfaite qu'en a conséquence immédiate et remarquable, conséquence immédiate et remarquable, l'habitude constante qu'ont tous les artistes qui concourent aux exécutions musicales, de ne jamais se disperser, comme cela a lieu dans d'autres théâtres!

Supprimera-t-on le ballet, comme le désire M. Lemoine, le ministre des beaux arts, demande notre confrère Jouvin?

JOURNAUX ILLUSTRÉS.—La librairie Hébert et Cie vient de recevoir les numéros du 30 septembre de l'*Illustration* et du *Monde Illustré*.

DONS EN NATURE POUR CHICAGO.—M. James T. Tucker, l'habile et énergique agent du Chemin de fer Central de l'Illinois, annonce qu'il recevra et se chargera d'expédier, sans frais, à Chicago, tous les dons en nature, tels que sucres, mélasses, riz, que les personnes charitables voudront bien lui adresser pour les malheureux de Chicago. Des dons en vêtements seront reçus à l'entrepôt Boston, rue Lafayette. Le bateau à vapeur *Bradish, Johnson* se chargera d'apporter, sans frais, en ville les contributions venant de la côte au-dessous de la ville. Tous les articles doivent être marqués Chicago Relief and Aid Society.

Le maire de Chicago a fait un appel spécial pour demander du sucre et de la mélasse, et nous pensons qu'il aura assez de contributions de ce genre.

COMMISSION ET CHARGE SUR L'EUROPE.—M. A. Weissenbach, connu auparavant dans nos colonnes que, depuis le 1er septembre, il continue, pour son compte seul, les affaires de commission, et qu'on trouvera à son bureau, 44, rue Carondelet, des traites à la convenance des acheteurs sur la Suisse, la France, l'Angleterre et l'Italie.

NOUVEAUTÉS PARISIENNES.—MM. Lion & Pihsard, rue du Canal, 151 et 153, ont reçu par les derniers arrivages, un grand choix d'articles européens et surtout une riche collection de nouveautés parisiennes qu'ils vendent à bon marché.

BON MARCHÉ.—M. Louis Geo. Asbury, rue Royale, 48, ayant profité de la panique occasionnée à New-York par le grand incendie de Chicago, pour faire achetés divers lots de chapeaux, plumes et rubans, peut maintenant les offrir à meilleur marché que jamais. On verra dans une annonce plus loin que M. Asbury donne pour $1.94 ce qu'il avait vendu jusqu'ici $1.50. Cette différence très considérable existe pour toutes les marchandises qui forment le stock de son magasin.

137 On verra aux annonces qu'une récompense de $50 est offerte et sera payée à la personne qui retrouvera le corps du jeune Henri Fazende, passager à bord de la goélette *Liberté* quand ce batiment a sombré dans le lac il y a trois jours. Nous appelons sur cette annonce l'attention des nombreux pêcheurs du lac.

MAISON G. LAVIE.—Cette maison qui s'est acquis depuis longtemps une réputation par la qualité et le bon goût de ses articles d'importation parisienne, annonce qu'elle vient de recevoir, par les derniers arrivages, un grand assortiment des célèbres chemises Charvet et des articles de toilette pour messieurs, depuis les chaussettes jusqu'aux cravates. On trouvera toujours au magasin de M. Lavie, rue du Canal 153, un joli choix d'articles de fantaisie et de parfumerie fine, ainsi que des gants Jouvin et autres.

ELIXIR ALIMENTAIRE.—P. Comelin, droguiste, à l'angle des rues Royale et St Philippe, vient de recevoir une nouvelle fournée de ce médicament populaire "Elixir Alimentaire d'Ox Dunde." Voir l'annonce.

Dépêche télégraphique datée de Franklin (Louisiane), 29 octobre 1871.—Le steamer *Perrine* arrivait à la Nouvelle-Orléans samedi et repartira le mardi 3 du courant, à 5 heures de l'après-midi, pour les Attakapas et l'Atchafalaya.

H. H. SIGAD,
Capitaine du steamer *Perrine*.

Les Souscriptions Françaises.

Le Comité au Siège patriotique français de la Louisiane a reçu de son président, M. Alfred Roudanez, officiellement en France, avis de la remise des derniers fonds envoyés par le comité.

Le 1er août 1871, remise a été faite à la Société Centrale de Secours, présidée par M. de Flavigny, d'une traite de dix-sept mille cent soixante-neuf francs vingt-quatre centimes, ce qui, avec les différences monétaires précédemment faites, forme un total de TROIS CENT CINQUANTE MILLE SEPT CENT VINGT-HUIT FRANCS, SOIXANTE-QUATRE CENTIMES, provenant du fonds patriotique français de la Louisiane.

M. Monbrerot a, en outre, déclaré, en vertu le désir du Comité du Bazar de St-Martinville, les sommes suivantes :

Au maire de Châteaudun	fr. 2,197 80
Au maire de Bazeilles	2,045 64
Au maire de Vendre	2,388 37
Au maire d'Argemont	2,388 50
Total	11,020 01

Les accusés de réception ci-réclamés des maires de ces localités ont été reçus par le Comité et sont à la disposition du Comité de St-Martinville. Les maires expriment leur reconnaissance et celle de leurs administrés envers les donateurs.

UNE LETTRE DU GÉNÉRAL CHANGARNIER.—*Le Moniteur de l'armée* se dit autorisé à publier la lettre suivante, que M. le général Changarnier a adressée à M. le ministre de la guerre, au lendemain du vote qui a fait naître le nouveau projet d'*Hamlet*.—car il n'y a pas de petits rôles à l'Opéra de Paris,—chante en ce moment le cardinal de la Reine, à Trieste, avec Mlle Krauss. Comme tant d'autres artistes, M. Castelmary, l'époque de la fermeture de l'Opéra de Paris, a accepté un engagement à l'étranger; il n'est fait ensuite à la Nouvelle-Orléans, puis à New-York et à Boston, tenté ce dernier qu'en français. Son succès, dans le Méphistophélès de *Faust*, lui a donné l'idée d'aller traduire le chant Italien à Milan, tout comme vient de le faire le ténor Achard, et la voici première basse à Trieste.

Versailles, le 16 septembre 1871.

Monsieur le ministre,

Avant de me prononcer définitivement, la commission de la révision des grades a examiné avec l'attention la plus scrupuleuse tous les documents que vous lui avez soumis. Elle vous les renvoie, accompagnés de décisions souveraines, inspirées par le respect des lois, des règlements militaires et par un sévère attachement aux vrais intérêts de l'armée.

Dans le cours de nos travaux, la circulaire ministérielle en date du 15 septembre 1870 a passé sous nos yeux. Elle est une des tristes preuves du désordre des esprits à cette époque douloureuse.

Nous avons le ferme espoir, nous avons la certitude que, sous votre administration, notre armée retrouvera ses traditions de délicatesse et d'honneur.

Vous me confierez pas la garde des frontières à ceux qui ont quitté le champ de bataille de Sedan avec trop de vivacité pour l'ordre; vous ne confierez pas la défense des lois à ceux qui, à Toulouse et dans d'autres villes, ont été si faibles devant l'émeute et se sont faits les courtisans de la basse démagogie.

Agréez, monsieur le ministre, l'assurance de ma haute et affectueuse considération.

Le président de la commission de la révision des grades.
CHANGARNIER.

CHRONIQUE LOCALE.

AFFAIRE LESCHINSKY.—On se rappelle que Leschinsky avait été arrêté sur l'accusation d'avoir brutalement battu un nommé Charles Hagmen, trouvé ivre dans une des rues de l'ouest du District, et d'avoir causé sa mort par de mauvais traitements. Les témoignages entendus dans cette affaire n'ont pas été favorables à Leschinsky, mêmes les témoins appelés par la défense ont avoué que cet agent de police avait donné des coups à son prisonnier. La condamnation, dès lors, devait certaine; mais comme tous les témoins ont dit que Hagmen était pris de boisson et que son état avait pu contribuer à sa fin prématurée, le juri, tout en rendant un verdict de culpabilité, a ajouté ces mots : *sans intention coupable*. En conséquence, l'homme de police Leschinsky doit se réjouir d'en être quitte pour le reste de sa vie au Pénitencier.

SUICIDE PROBABLE.—Un blanc, âgé environ de 25 ans, bien habillé, a été trouvé mort hier soir, vers les 7 heures et demie, au bayou St Jean, devant la rue Ste Anne. On était à dîner, et comme mais dont l'un était déchargé, remonté ce choix sur la poitrine. Le corps est étendu dans l'herbe avec la bouche ouverte, la langue coupée, la charge étant entrée par la bouche et s'étant logée dans la nervelle. Le suicide qui est le plus probable, puisque l'on n'a pas été inquiété dans la recherche. Le corps attendant qu'on le reconnaisse, est à l'entrepôt de la rue Ste Anne, vers le bayou. Le défunt paraît être un créole de la Nile-Orléans. Il doit passer environ 150 livres. Une enquête a été faite hier sur le cadavre par Jackson mais il n'a pas été rendu de verdict.

FEU.—Hier matin, vers une heure et quart, le feu a pris à une maison basse, servant d'église, et appartenant à Joseph Bittera, rue Bruxgo. Les flammes ont gagné ensuite la maison voisine, appartenant à Jno B. Unterspe et occupée par des familles de couleur. Ces deux maisons ont été détruites et un tas de marchés a partagé leur sort. L'une de ces maisons était assurée pour $600 à la Compagnie Germania. Quant à la première, servant d'église, nous ignorons si elle était assurée.

AFFAIRE DES TORPILLES.—*Enquête*.—Le coroner Jackson ayant sommé tous les témoins qui ont pu être trouvés, a commencé une enquête sur les circonstances qui ont amené l'explosion de torpilles, le 29 de la Vieille-Levée, et la mort de Tom Connors.

M. Morris McGraw, le premier témoin interrogé, a dit que 300 caisses de torpilles envoyées par Kliebert & Goldschmidt, de la rue Beckman, à la Nile-Orléans par le navire *Hurlburt*, il y a 10 jours, et qu'il avait notifié à Thorndike, Norton & Co., les agents du navire en cette ville, qu'ils devaient en charger des torpilles, car il avait renvoyé aux expéditeurs le bill de connaissement. Il ne pensait plus à cette affaire, quand M. Goldschmidt vint le voir à ce propos et qu'il en référa à MM. Thorndike, Norton & Co. Il a vu Goldschmidt et Ouvrard (le dépositaire) parlant ensemble devant son magasin, le 16 octobre, et c'est après cela que Connors lui dit qu'il avait fait marché avec Goldschmidt pour le transport des torpilles.

M. McGraw dit qu'il était à New York le 1er septembre et qu'il avait fait avec Kliebert, Goldschmidt & Co des arrangements pour un envoi de torpilles, mais quand il apprit, quelque temps après, l'explosion qui eut lieu à New York, il notifia immédiatement à la maison qu'il ne les recevrait pas.

En réponse à une question, M. Mc Graw dit que si cet accident ne fût pas arrivé à New York il aurait reçu les torpilles, car jamais elles n'auraient fait explosion et qu'elles avaient été vendues par lui et par d'autres auparavant.

Le capitaine Morton, du navire *Hurlburt*, dit que le 16 octobre, M. Goldschmidt, accompagné de Connors, vint lui dire que, bien que M. McGraw eut refusé de recevoir les torpilles, il en avait disposé et que celui-ci lui permettrait qu'elles restassent à bord jusqu'à lundi. Connors viendrait les prendre. En conséquence, lundi matin, le capitaine commença à faire débarquer les caisses, quand Connors parut avec un ordre pour 150 caisses seulement. Quand que Goldschmidt n'avait pu disposer que de ces et qu'il était parti pour Mobile pour tâcher de placer le reste. Connors avait promis de revenir lundi matin, ce qu'il fit, mais la catastrophe étant survenue ce jour-là, il pensait qu'il s'était subitement éloigné de la ville.

Les 220 caisses débarquées jeudi sont encore sur la Levée, attendant que le consignataire de celles-ci en dispose.

M. Bell, le consignataire, dit que les expéditeurs avaient prévenu le capitaine de ce que les caisses contenaient, mais qu'avec des précautions ordinaires il n'y avait pas le moindre danger d'explosion. Il déclare que M. McGraw lui avait dit qu'il ne recevrait pas les torpilles et qu'il y avait un agent de New-York pour les recevoir. Il informa alors le capitaine Mason que les consignataires ne les recevraient pas, mais que quelqu'un de New-York les chargerait.

Quand le consignataire de New York arriva, continue M. Bell, je lui demandai s'il était le consignataire et il me répondit affirmativement. Je lui demandai s'il désirait que l'ordonnance de police de la ville fut chargée des caisses. Il me répondit qu'il irait en janvier et qu'il verrait à cela lui-même. Je crois que c'est M. Goldschmidt. La personne représentant M. Mc Graw m'assura qu'il ne voulait pas recevoir les torpilles, parce qu'il ne voulait plus en avoir, et qu'il avait écrit à New York dans ce sens.

Parle coroner.—Quel était le taux du fret chargé par le navire?

Réponse.—Je n'en sais rien.

Q.—N'y avait-il pas un taux plus élevé pour les poudres?

R.—Je n'en sais rien.

L. A. Ouvrard, teneur de livres de MM. Thorndike, Norton & Co., prête serment et dit : en parcourant le bill de connaissement du *Hurlburt*, j'en remarquai un relatif à un envoi de 300 caisses de torpilles. Je fis ce bill comme le connaissement connu il m'est fait dans le bill de connaissement qui n'a pas encore été présenté, à ce que je crois. Le total des frais est les torpilles s'est élevé à $149 10. Le navire a M. Goldschmidt un ordre pour 150 caisses, pour lesquelles j'ai reçu $75 de Fred. M. Hodgson, dont j'ai consigné le reçu à M. Goldschmidt en commençant à être fait.

Je ne connais pas M. Goldschmidt; mais on me dit qu'il était à Mobile pour lui faire retourner les 150 caisses et je le fis demand.

NOUVELLES.—Nous n'a pressenti sur le vol de la boîte de MM. Bolle et Compagnie, dont nous avons parlé dans le *Bee*, que M. Bolle, le propriétaire, avait remis entre les mains de la police, pour des raisons, qui ne sont pas suffisantes, à remarquer à la police, les noms d'un certain nombre de personnes soupçonnées de la perpétration de ce crime, qui n'est pas encore éclairci. Il est à espérer que, grâce à ces renseignements, on arrivera bientôt à découvrir les coupables et à vouloir bien faire tomber cette affaire. Le contenu de la boîte, excepté les effets de valeur, consistait en $1,000 en billets de Glaudmont, en payer, de M. Bazaine, de Citoyens et père de M. Chaumont, de la maison à qui appartenait la boîte, a été recouvré.

PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêches électriques à l'Abeille.)

Un beau discours du Président Grant.

Les deux ailes du parti démocrate à New York.

L'incendie dans le Wisconsin.

Souscription de New York pour Chicago.

L'expédition allemande au pôle Nord.

Découverte de la mer polaire, libre de glace.

Elle est sillonnée de baleines.

Succès complet.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Paris, 30 oct.—Les nouvelles de Paris sont très favorables. Les insurgés se soumettent.

La ratification des traités avec l'Allemagne donne grande satisfaction. M. Jules Grevier a reçu les félicitations du président Thiers, et la croix de Officier d'Honneur lui a été accordée en reconnaissance de ses services.

Berlin, 30 oct.—La *Gazette de France* dément le bruit répandu par M. Favre qu'un contrat entre Napoléon et Bismarck, en 1866, et auquel que les Allemands, pour le respect des lois, des règlements militaires et par un sévère attachement aux vrais intérêts de l'armée.

Dans le cours de nos travaux, la circulaire ministérielle en date du 15 septembre 1870 a passé sous nos yeux. Elle est une des tristes preuves du désordre des esprits à cette époque douloureuse.

Nous avons le ferme espoir, nous avons la certitude que, sous votre administration, notre armée retrouvera ses traditions de délicatesse et d'honneur.

Vous me confierez pas la garde des frontières à ceux qui ont quitté le champ de bataille de Sedan avec trop de vivacité pour l'ordre; vous ne confierez pas la défense des lois à ceux qui, à Toulouse et dans d'autres villes, ont été si faibles devant l'émeute et se sont faits les courtisans de la basse démagogie.

Agréez, monsieur le ministre, l'assurance de ma haute et affectueuse considération.

Le président de la commission de la révision des grades.
CHANGARNIER.

CHRONIQUE LOCALE.

AFFAIRE LESCHINSKY.—On se rappelle que Leschinsky avait été arrêté sur l'accusation d'avoir brutalement battu un nommé Charles Hagmen, trouvé ivre dans une des rues de l'ouest du District, et d'avoir causé sa mort par de mauvais traitements. Les témoignages entendus dans cette affaire n'ont pas été favorables à Leschinsky, mêmes les témoins appelés par la défense ont avoué que cet agent de police avait donné des coups à son prisonnier. La condamnation, dès lors, devait certaine; mais comme tous les témoins ont dit que Hagmen était pris de boisson et que son état avait pu contribuer à sa fin prématurée, le juri, tout en rendant un verdict de culpabilité, a ajouté ces mots : *sans intention coupable*. En conséquence, l'homme de police Leschinsky doit se réjouir d'en être quitte pour le reste de sa vie au Pénitencier.

SUICIDE PROBABLE.—Un blanc, âgé environ de 25 ans, bien habillé, a été trouvé mort hier soir, vers les 7 heures et demie, au bayou St Jean, devant la rue Ste Anne. On était à dîner, et comme mais dont l'un était déchargé, remonté ce choix sur la poitrine. Le corps est étendu dans l'herbe avec la bouche ouverte, la langue coupée, la charge étant entrée par la bouche et s'étant logée dans la nervelle. Le suicide qui est le plus probable, puisque l'on n'a pas été inquiété dans la recherche. Le corps attendant qu'on le reconnaisse, est à l'entrepôt de la rue Ste Anne, vers le bayou. Le défunt paraît être un créole de la Nile-Orléans. Il doit passer environ 150 livres. Une enquête a été faite hier sur le cadavre par Jackson mais il n'a pas été rendu de verdict.

FEU.—Hier matin, vers une heure et quart, le feu a pris à une maison basse, servant d'église, et appartenant à Joseph Bittera, rue Bruxgo. Les flammes ont gagné ensuite la maison voisine, appartenant à Jno B. Unterspe et occupée par des familles de couleur. Ces deux maisons ont été détruites et un tas de marchés a partagé leur sort. L'une de ces maisons était assurée pour $600 à la Compagnie Germania. Quant à la première, servant d'église, nous ignorons si elle était assurée.

AFFAIRE DES TORPILLES.—*Enquête*.—Le coroner Jackson ayant sommé tous les témoins qui ont pu être trouvés, a commencé une enquête sur les circonstances qui ont amené l'explosion de torpilles, le 29 de la Vieille-Levée, et la mort de Tom Connors.

M. Morris McGraw, le premier témoin interrogé, a dit que 300 caisses de torpilles envoyées par Kliebert & Goldschmidt, de la rue Beckman, à la Nile-Orléans par le navire *Hurlburt*, il y a 10 jours, et qu'il avait notifié à Thorndike, Norton & Co., les agents du navire en cette ville, qu'ils devaient en charger des torpilles, car il avait renvoyé aux expéditeurs le bill de connaissement. Il ne pensait plus à cette affaire, quand M. Goldschmidt vint le voir à ce propos et qu'il en référa à MM. Thorndike, Norton & Co. Il a vu Goldschmidt et Ouvrard (le dépositaire) parlant ensemble devant son magasin, le 16 octobre, et c'est après cela que Connors lui dit qu'il avait fait marché avec Goldschmidt pour le transport des torpilles.

M. McGraw dit qu'il était à New York le 1er septembre et qu'il avait fait avec Kliebert, Goldschmidt & Co des arrangements pour un envoi de torpilles, mais quand il apprit, quelque temps après, l'explosion qui eut lieu à New York, il notifia immédiatement à la maison qu'il ne les recevrait pas.

En réponse à une question, M. Mc Graw dit que si cet accident ne fût pas arrivé à New York il aurait reçu les torpilles, car jamais elles n'auraient fait explosion et qu'elles avaient été vendues par lui et par d'autres auparavant.

Le capitaine Morton, du navire *Hurlburt*, dit que le 16 octobre, M. Goldschmidt, accompagné de Connors, vint lui dire que, bien que M. McGraw eut refusé de recevoir les torpilles, il en avait disposé et que celui-ci lui permettrait qu'elles restassent à bord jusqu'à lundi. Connors viendrait les prendre. En conséquence, lundi matin, le capitaine commença à faire débarquer les caisses, quand Connors parut avec un ordre pour 150 caisses seulement. Quand que Goldschmidt n'avait pu disposer que de ces et qu'il était parti pour Mobile pour tâcher de placer le reste. Connors avait promis de revenir lundi matin, ce qu'il fit, mais la catastrophe étant survenue ce jour-là, il pensait qu'il s'était subitement éloigné de la ville.

Les 220 caisses débarquées jeudi sont encore sur la Levée, attendant que le consignataire de celles-ci en dispose.

M. Bell, le consignataire, dit que les expéditeurs avaient prévenu le capitaine de ce que les caisses contenaient, mais qu'avec des précautions ordinaires il n'y avait pas le moindre danger d'explosion. Il déclare que M. McGraw lui avait dit qu'il ne recevrait pas les torpilles et qu'il y avait un agent de New-York pour les recevoir. Il informa alors le capitaine Mason que les consignataires ne les recevraient pas, mais que quelqu'un de New-York les chargerait.

Quand le consignataire de New York arriva, continue M. Bell, je lui demandai s'il était le consignataire et il me répondit affirmativement. Je lui demandai s'il désirait que l'ordonnance de police de la ville fut chargée des caisses. Il me répondit qu'il irait en janvier et qu'il verrait à cela lui-même. Je crois que c'est M. Goldschmidt. La personne représentant M. Mc Graw m'assura qu'il ne voulait pas recevoir les torpilles, parce qu'il ne voulait plus en avoir, et qu'il avait écrit à New York dans ce sens.

Parle coroner.—Quel était le taux du fret chargé par le navire?

Réponse.—Je n'en sais rien.

Q.—N'y avait-il pas un taux plus élevé pour les poudres?

R.—Je n'en sais rien.

L. A. Ouvrard, teneur de livres de MM. Thorndike, Norton & Co., prête serment et dit : en parcourant le bill de connaissement du *Hurlburt*, j'en remarquai un relatif à un envoi de 300 caisses de torpilles. Je fis ce bill comme le connaissement connu il m'est fait dans le bill de connaissement qui n'a pas encore été présenté, à ce que je crois. Le total des frais est les torpilles s'est élevé à $149 10. Le navire a M. Goldschmidt un ordre pour 150 caisses, pour lesquelles j'ai reçu $75 de Fred. M. Hodgson, dont j'ai consigné le reçu à M. Goldschmidt en commençant à être fait.

Je ne connais pas M. Goldschmidt; mais on me dit qu'il était à Mobile pour lui faire retourner les 150 caisses et je le fis demand.

NOUVELLES.—Nous n'a pressenti sur le vol de la boîte de MM. Bolle et Compagnie, dont nous avons parlé dans le *Bee*, que M. Bolle, le propriétaire, avait remis entre les mains de la police, pour des raisons, qui ne sont pas suffisantes, à remarquer à la police, les noms d'un certain nombre de personnes soupçonnées de la perpétration de ce crime, qui n'est pas encore éclairci. Il est à espérer que, grâce à ces renseignements, on arrivera bientôt à découvrir les coupables et à vouloir bien faire tomber cette affaire. Le contenu de la boîte, excepté les effets de valeur, consistait en $1,000 en billets de Glaudmont, en payer, de M. Bazaine, de Citoyens et père de M. Chaumont, de la maison à qui appartenait la boîte, a été recouvré.

Vienne, 30 oct.—Le comte Beust, ambassadeur d'Autriche à Londres, est arrivé à Vienne. Il a eu une longue conférence avec l'empereur François-Joseph, et la publication de la dépêche de la question Alabama, par le Département d'Etat, a produit une profonde impression.

Le Tribunal est installé sous le nom de Fischhof, remplaçant, etc., à 6 pour cent d'intérêt, dit, sur les risques de mer, 10 pour cent; les risques ordinaires, que toutes les primes sont risques et prêts, doivent être considérés comme partie du passif et garder cette réserve.

Si pour cent des primes restent pour risques en cours non échus, il n'est pas moins à courir doivent être mis dans la réserve de manière que la réserve ne soit jamais de 40 pour cent des primes restées dans le cours de l'année.

Ministre que les compagnies devraient former un fonds de garantie spécial, composé de 10 pour cent par an, jusqu'à ce que ce fonds ait dix fois le montant du capital réalisé, tant que la réserve ne sera pas formée par dix années consécutives de 40 pour cent, aucune compagnie ne pourra distribuer de dividende.

Le comité recommande aussi l'approbation par la Convention de la table de mortalité, etc., et que chaque Etat fasse une loi fixant une taxe, soit de 1/2 pour cent, sur les primes des compagnies restant encore sous le contrôle de la police.

Le valeur totale des édifices détruites est de 30 millions.

Londres, 30 oct.—A l'approche des flammes, 250 des plus mauvais sujets de la prison se sont révoltés et ont mis sous le garde de la police pour transférer à la station de police d'Ouest Madison. Dans le trajet, 30 ou 40 ont réussi à s'échapper, restant encore sous la garde de la police.

Le valeur totale des édifices détruites est de 30 millions.

Londres, 30 oct.—Le bruit de la perte de cinquante-cinq navires avec 45 personnes, était faux. La nouvelle est un mensonge de presse.

Le navire qui a transporté le Prince de Galles et son frère, le prince Alfred, est en ce moment à Gibraltar